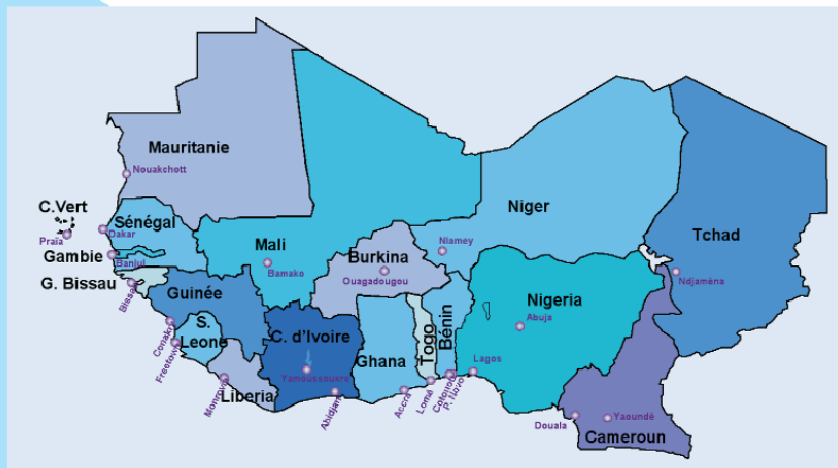


À l'attention de...

2006

M. Louis Michel,  
Commissaire européen au  
Développement et à l'Aide humanitaire



Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest  
Note de présentation

Le 16 octobre 2006

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE  
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Iles  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)  
Adresse postale :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87  
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31  
[www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)





Ce document contient des informations sur la nature, le fonctionnement et le rôle du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ainsi que sur l'Afrique de l'Ouest, région sur laquelle porte son action. Ces informations sont regroupées autour des grands titres suivants :

1. Origine et évolution du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)
2. Rattachement à l'OCDE, gouvernance et financement
3. Afrique de l'Ouest : quelques aspects de la lecture du Club
4. Principaux objectifs
5. Méthodes de travail
6. Pôles de travail
7. Résultats escomptés et impact
8. Partenariat avec la Commission Européenne

## **1. Origine et évolution du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)**

---

**Le Club du Sahel a été créé en 1976** à l'initiative d'un certain nombre de pays développés avec le concours des autorités des pays sahéliens pour promouvoir la concertation et animer le plaidoyer en faveur d'un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays de la région, victimes de la sécheresse. **En 2001, le Groupe d'Orientation des Politiques du Club (GOP), l'équivalent de son Conseil d'administration, a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest** pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les pays côtiers. Le Club du Sahel est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

## **2. Rattachement à l'OCDE, Gouvernance et Financement**

---

**Rattaché administrativement et financièrement à l'OCDE**, et notamment au Centre pour la Coopération avec les Non Membres (CCNM), le Club du Sahel est une institution internationale qui répond à son propre Conseil d'Administration. Le Club est animé par un Secrétariat composé d'une équipe technique restreinte située à Paris qui s'appuie sur un réseau de partenaires dans la région et le reste du monde. Le Secrétariat du Club est financé par des contributions volontaires provenant d'un grand nombre de pays développés.

**Le Secrétariat fait approuver son Plan de travail par son organe de gouvernance appelé Groupe d'orientation des politiques (GOP)**. Celui-ci est constitué de représentants des pays contributeurs, des pays de la région et des principaux réseaux et institutions partenaires ouest-africains. Le GOP se réunit deux fois par an pour suivre l'état des travaux menés par le Club et approuver ses Programmes de travail annuels et pluriannuels. Il est présidé par une personnalité désignée par ses membres pour une période déterminée. M. Charles Goerens, ex-Ministre de la Coopération du Luxembourg exerce cette fonction depuis janvier 2006, au terme du mandat de trois ans de son prédécesseur, Mme Thérèse Pujolle, ex-conseillère du Ministre français de la Coopération.

Le Club n'est pas un bailleur de fonds, ni une structure de financement d'opérations de développement, ni un bureau d'études. Tout en tenant compte de sa spécificité, de son mandat et de ses moyens humains et financiers, **le Club est guidé dans ses travaux par la demande de ses partenaires, les besoins de la région et les décisions de son Groupe d'Orientation des Politiques**. Il entreprend des chantiers communs avec un grand nombre d'organisations de la région dont la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA et le ROPPA. **Ses travaux prennent notamment la forme de :** collecte de données et

analyses ; production de documents stratégiques ; appui au lancement d'opérations pilotes de développement ; plaidoyer en faveur de la région ; mobilisation des acteurs au développement de la région et ailleurs dans le monde ; organisation de forums et de rencontres permettant de conduire à des prises de décisions et à des actions concrètes sur le terrain en faveur du plus grand nombre.

### **3. L'Afrique de l'Ouest : quelques aspects de la lecture du CSAO**

---

**La région sur laquelle porte les travaux du Club s'étend du Cameroun au Cap Vert** et couvre les quinze pays membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) plus la Mauritanie, le Tchad ainsi que le Cameroun pour des raisons de continuité économique, de peuplement et de complémentarité à l'échelle régionale. Cette région représente une superficie de 7 800 000 km<sup>2</sup>, soit 21 fois la superficie du Japon, 2 fois celle de l'Union européenne et environ 85 % du Canada ou des États-Unis. Comptant quatorze pays appartenant au groupe des Pays les moins avancés (PMA), la région a un PIB par habitant de l'ordre de \$350/an.

**Alors que la croissance démographique de l'Afrique de l'Ouest avait stagné jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle**, sa population est passée de l'ordre de 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960. En 2006, elle est d'environ 300 millions d'habitants, soit près de 4,6 % de la population mondiale, 43 % de celle de l'Afrique subsaharienne, 64 % de celle de l'Union européenne, environ la même que celle des États-Unis, 2,2 fois celle du Japon et 9 fois celle du Canada. Il n'est donc pas étonnant que l'Afrique de l'Ouest ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent : la population urbaine passant en moyenne de 15% à plus de 45 % de la population totale. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest.

**Dans les années 1960 et 1970, les efforts d'investissements massifs n'ont pas suffi à doter la région des infrastructures socio-économiques indispensables à son développement dans le long terme.** Cette situation a perduré au cours des vingt-cinq années suivantes alors que des flux d'investissements encore plus importants auraient été nécessaires pour stimuler la croissance économique afin de faire face à un double défi : améliorer les conditions de vie tout en répondant aux besoins d'une population en rapide expansion.

A ce jour, l'Afrique de l'Ouest compte pour moins de 0,3 % du total des investissements directs étrangers (IDE) et sa part dans le commerce mondial demeure très faible : moins de 1 % des échanges. L'Aide publique au développement (APD) demeure relativement modeste par rapport aux réels besoins de la région. Elle représentait moins de 5 % du PIB régional en 2001, soit sur une base par habitant, environ \$US17. **La modicité des transferts internationaux, l'importance de la dette publique de plusieurs pays par rapport à leurs capacités de remboursement, les difficultés persistantes des pays de la région à mobiliser l'épargne locale et les ressources budgétaires viennent amplifier les défis à relever pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable.**

**Au vu de ce qui précède, il n'est donc pas étonnant que la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest n'arriveront pas à atteindre les Objectifs du Millénaire.** Pour que ces objectifs soient atteints, il faudrait que des ressources additionnelles considérables – internes et externes – soient mobilisées, afin de financer les investissements socio-économiques requis. **A partir de ces données démographiques et économiques, on comprend mieux les besoins de cette région au niveau de la mobilité intra-régionale**

**des personnes et des mouvements migratoires en direction des autres régions du continent, de l'Europe et du reste du monde.** Cette situation prend également son origine dans les transformations importantes des sociétés ouest-africaines au cours des trente dernières années.

Pour mieux saisir les réalités ouest-africaines, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé dans le cadre de son approche réseau Sud-Nord une démarche alliant analyse rétrospective et réflexion sur l'avenir de la région. Tout en reconnaissant l'ampleur des problèmes et des défis, cette démarche privilégie **l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et de ceux et celles qui les portent.** L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies, des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes.

**La couverture médiatique des événements en Afrique de l'Ouest projette souvent une vision pessimiste de la région. Les travaux menés dans le cadre du CSAO fournissent un éclairage singulièrement différent** du parcours de la région et de ses habitants. Ainsi, au cours des vingt dernières années, l'Afrique de l'Ouest a connu des mutations significatives sur les plans social, culturel, institutionnel et politique : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; évolution des rôles respectifs de l'État et du secteur privé ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macro-économiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; créations culturelles ; prédominance des jeunes dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale ; affirmation et renforcement d'organisations régionales (l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest/UEMOA, la CEDEAO, le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel/CILSS) et d'initiatives continentales régionales (Gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ; élaboration et mise en oeuvre de programmes de lutte contre la pauvreté ; adoption par les pays de la région des Objectifs de Développement du Millénaire ; contributions des diasporas venant en appui à leur région d'origine.

**Il ne s'agit pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement.** Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.

Conformément à la vision de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de l'UEMOA et dans l'esprit du NEPAD **un partenariat innovant et continu avec l'Afrique de l'Ouest s'avère indispensable. Ce partenariat doit reposer sur la négociation** et non plus sur un rapport inéquitable entre « pays développés » et « pays en développement ». Ce partenariat doit également se conformer aux nouvelles exigences de la mondialisation en donnant au dialogue **entre blocs régionaux** une importance croissante. Il doit par conséquent **donner la priorité à la construction régionale africaine** et plus particulièrement au renforcement des Communautés Économiques Régionales. La méthode proposée pour la définition et la mise en oeuvre des Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Union Européenne et les ensembles régionaux ACP constitue de ce point de vue une approche novatrice.

#### 4. Objectifs du CSAO

---

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, **le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont de :**

- Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau ;
- Soutenir les initiatives et les efforts africains en faveur du développement ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et entre les pays de la région et ceux de l'OCDE sur des questions stratégiques pour le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ; et
- Promouvoir des échanges et des débats informés pouvant conduire à des décisions innovantes susceptibles de réduire l'écart entre les futurs souhaitables et les futurs redoutables pour la région. Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques (exemple : la politique agricole régionale); les actions concrètes à réaliser sur le terrain (exemple : Programme d'Initiatives Transfrontalières); la mobilisation et l'allocation des ressources (exemple : prévention et gestion de crises alimentaires); et la mise en oeuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir (exemple : promotion du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance visant notamment la libre circulation des biens et des personnes dans la région).

#### 5. Méthodes de travail

---

**Le Club accompagne les dynamiques de terrain et travaille en réseau avec des acteurs ouest-africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche.** Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales dans le cadre de chantiers communs notamment avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union Africaine, les Associations de femmes et de jeunes.

L'approche méthodologique du Club vise à appuyer les efforts des Africains eux-mêmes. Elle est caractérisée par un processus itératif, consultatif et participatif. Elle s'inscrit dans une démarche multidimensionnelle :

- Une démarche temporelle, qui privilégie l'approche « doni, doni » (donner du temps au temps) ;
- Une démarche spatiale, qui prend en compte la complémentarité entre le local, le national, le régional, le continental et l'international ;
- Une démarche de terrain qui est à l'écoute des initiatives, des attentes et des demandes exprimées par le terrain ;
- Une démarche scientifique et multidisciplinaire ;
- Une démarche en réseau ;
- Une démarche fondée sur le partenariat.

## 6. Les quatre pôles de travail du Club

---

**Le Secrétariat du Club concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région elle-même et pour la communauté internationale.** Ces orientations sont par ailleurs conformes aux préoccupations sur l'avenir de la région exprimées notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de la Vision de l'Union africaine et de l'accord de partenariat récemment conclu entre le Secrétariat du Club et le Secrétariat exécutif de la CEDEAO. Ces quatre pôles de travail sont les suivants :

- Perspectives de développement, à moyen et à long terme
- Transformation du monde rural et Développement durable
- Développement local et Processus d'intégration régionale
- Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité.

### ↳ Perspectives de développement, à moyen et à long terme

Les projections indiquent que la population des dix-huit pays de la région augmentera de plus de 130 millions d'habitants à l'horizon 2025 pour atteindre 430 millions d'habitants. Par ailleurs, environ 55% de cette population aura moins de 20 ans comparativement à 20% dans les pays développés. Dans ce contexte, le Club a retenu de **mettre au premier rang des préoccupations de l'agenda du développement de la région les questions stratégiques suivantes : Où et comment vont vivre les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2025 ? Quel avenir pour les jeunes ? Quelles seront les conséquences d'un tel peuplement sur la mobilité de cette population, les mouvements migratoires, les tensions et conflits dans la région ? Quel type de développement, quels investissements et quelles politiques pourront permettre d'assurer un mieux-être pour les populations de la région, contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire et assurer une meilleure sécurité pour tous ? Quel devrait être le rôle du secteur privé ?**

**A compter de 2007, il est prévu la publication régulière d'un Rapport sur l'état des lieux de la région (aspects économiques, politiques, institutionnels, culturels) et sur certaines questions stratégiques relatives à ses perspectives développement.** En 2007, il est prévu que ces questions auront trait à la sécurité alimentaire dans la région, aux migrations et à l'avenir pour les jeunes ainsi qu'au rôle des différents acteurs dans la région. Cette publication sera faite conjointement avec la CEDEAO avec la contribution d'autres partenaires de la région et extérieurs à la région.

**Le fait que le Club s'intéresse au développement à moyen et à long terme de la région n'implique d'aucune manière qu'il n'est pas concerné par les réalités dans l'immédiat et le court terme.** C'est ainsi, par exemple, que dans son Plan de Travail, figurent en bonne position les crises alimentaires, la peste aviaire, l'invasion des criquets pèlerins, les dynamiques des conflits.

### ↳ Transformation du monde rural et Développement durable

En rapport avec le développement agricole et rural en général, deux questions majeures sont abordées à travers l'action du CSAO :

1. **Quel sera l'avenir de la sécurité alimentaire durable dans la région ouest-africaine ?** Comment rompre avec les crises alimentaires récurrentes auxquelles la région fait face depuis les grandes sécheresses des années 70 ?

2. **Quelles seront les transformations du monde rural permettant d'apporter une réponse aux nombreux enjeux et défis** en terme de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire, d'accroissement de la productivité et des revenus, de création d'emplois.

Dans le but de contribuer à la réponse à ces questions stratégiques, le CSAO entretient un partenariat étroit avec les différents acteurs régionaux que sont le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA, le ROPPA et d'autres, dans le cadre d'un certain nombre de chantiers prioritaires.

**Dans le domaine de la sécurité alimentaire**, les chantiers communs concernent surtout les mécanismes de prévention et de gestion durable des crises alimentaires. **A ce titre, le CSAO co-anime avec le CILSS, le réseau de prévention des crises alimentaires**, qui, en tant que cadre de réflexion et d'analyse, permet une meilleure information et une coordination des actions sur le terrain, mais aussi une mobilisation des acteurs et décideurs concernés dans la région ainsi que de la communauté internationale. C'est à travers ce mécanisme que fut adoptée la Charte de l'Aide alimentaire lors du sommet des chefs d'États et de Gouvernement du CILSS, le 10 février 1990, en Guinée Bissau et qui fait l'objet d'un suivi attentif. A l'initiative du CSAO, le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires sera prochainement pourvu d'un site internet à travers lequel une information validée par l'ensemble des organisations régionales et internationales concernées sera diffusée en matière d'évaluation de la situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

En réponse à la persistance des crises alimentaires dans la région, le CSAO envisage très prochainement **des chantiers communs avec les partenaires de la région portant sur l'atténuation des causes structurelles de ces crises**. Ces chantiers viendront compléter les efforts déjà entrepris pour la mise en œuvre de mécanismes de gestion durable des catastrophes bien connues dans la région comme les criquets pèlerins et la peste aviaire qui ont une forte incidence sur la sécurité alimentaire comme ce fut le cas en 2004 et 2005.

La sécurité alimentaire est également appréhendée du point de vue du développement des filières agricoles dans l'espace ouest-africain. A ce titre, le CSAO a engagé avec les acteurs régionaux un chantier sur le thème de **l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : potentialités et défis dans la perspective de construction d'un marché régional**. Cette réflexion devrait déboucher dans les mois à venir sur des propositions qui seront débattues à l'occasion d'un Forum régional sur les perspectives de développement de ce secteur.

**Face aux principaux défis liés à la sécurité alimentaire et la croissance économique en général, le CSAO a engagé des réflexions avec les acteurs régionaux sur la transformation du monde rural à l'horizon 2025**. Cette réflexion multidimensionnelle couvre les aspects sociodémographiques, économiques, les transformations institutionnelles et politiques avec une haute priorité accordée à la question du **devenir des jeunes ruraux** et la transformation des sociétés rurales. Sur cette base, dans les mois à venir, le CSAO donnera la parole aux jeunes ruraux ouest-africains afin qu'ils s'expriment sur leur *vision du milieu rural et de ses perspectives, sur ce qu'ils attendent des politiques de développement et d'investissements, sur la façon dont ils comptent participer au processus de négociation de ces politiques*. Ce Forum devrait fournir des arguments et contribuer à des prises de décision par les responsables ouest-africains et les agences internationales de coopération.

## ↳ Développement local et Processus d'intégration régionale

**La priorité que le Club accorde à la dimension régionale du développement n'implique d'aucune manière qu'il n'est pas préoccupé par ce qui se passe aux niveaux local et national.** Bien au contraire, le Club est d'avis qu'il existe une complémentarité indissociable entre la construction du développement aux niveaux local, national et régional. Par ailleurs, le Club pense que peu de pays de la région arriveront à réduire la pauvreté, promouvoir une croissance pro-pauvres, répondre aux besoins d'une population en rapide expansion, répondre aux besoins de mobilité d'une grande partie de la population, atteindre les Objectifs du Millénaire et se positionner sur les marchés mondiaux sans ancrer plusieurs aspects de leur développement dans le cadre d'une approche axée sur la complémentarité des États et des acteurs au niveau de l'espace régional.

Ainsi, par exemple, dans le cadre **de deux chantiers communs avec la CEDEAO et d'autres partenaires, l'action du Club vise à favoriser le renforcement de la complémentarité entre ces trois niveaux de construction du développement.**

---

### **Premier chantier** : la coopération transfrontalière

Au début des années 2000, le Président Alpha Oumar Konaré du Mali proposait aux Africains de l'Ouest de mettre en oeuvre le concept de « pays frontière » pour faire des lignes frontières des lieux de cohésion plutôt que de division. Il imaginait que les habitants des zones frontalières pourraient un jour partager des infrastructures, des écoles, mettre en oeuvre ensemble des projets qu'ils auraient conçus par le dialogue et la concertation. Il proposait de construire l'intégration régionale avec les citoyens de l'Afrique de l'Ouest.

**Quelques années plus tard, le bilan provisoire de cette opération peut être ainsi résumé :**

- En 2002, le CSAO organisait à Accra, une Conférence régionale qui permettait à ce concept né au Mali, d'être débattu et précisé ;
- En 2003, le CSAO, la Direction Nationale des Frontières du Mali et l'ONG ENDA-Diapol créaient le réseau *West African Borders and Integration (WABI)*<sup>1</sup> ;
- Dans le cadre de ce réseau, le Club a contribué au lancement de quatre opérations pilotes de coopération transfrontalière sur le terrain financées par des partenaires au développement ;
- En 2004, la CEDEAO décidait de lancer un Programme d'initiatives Transfrontalières (P.I.T) pour encourager ces projets pilotes. Le CSAO appuie la mise en oeuvre du P.I.T dans le cadre de chantiers communs avec la CEDEAO ;
- En 2005, un projet de cadre juridique communautaire pour la coopération transfrontalière était rédigé ;
- En 2006, les Chefs d'États des Pays membres demandaient au Secrétaire Exécutif de la CEDEAO de généraliser la coopération transfrontalière sur toutes les frontières communautaires ;
- Plus récemment, l'Union Africaine demandait au CSAO et à la Direction Nationale des Frontières du Mali de l'appuyer dans la coordination de la mise en oeuvre d'une stratégie panafricaine de coopération transfrontalière basée notamment sur l'expérience ouest-africaine.

---

<sup>1</sup> <http://www.afriquefrontieres.org/>

**L'Association des Régions Frontalières Européennes encourage depuis plusieurs années le développement de la coopération transfrontalière de l'Afrique de l'Ouest.** Les membres du réseau WABI sont convaincus que les régions frontalières européennes pourraient apporter beaucoup à l'expérience ouest-africaine. Ils sont convaincus que des projets de coopération transfrontalière d'initiatives locales en Afrique de l'Ouest pourraient bénéficier de l'appui direct de régions frontalières européennes.

**Le CSAO, la CEDEAO et l'Union Africaine souhaitent désormais donner à la coopération transfrontalière l'envergure qu'elle mérite.** Avec l'appui de l'ARFE, ils souhaitent engager un processus en deux temps : d'une part des **études de faisabilité sur des mécanismes de financement de la coopération transfrontalière, sur des projets pilotes associant des régions européennes et ouest-africaines, sur les structures juridiques les plus adaptées au contexte ouest-africain ; d'autre part l'organisation à Accra en juin 2007 de la première Conférence Europe – Afrique sur la coopération transfrontalière** au cours de laquelle seront présentés ces projets et outils opérationnels. La Commission Européenne a fait officiellement part de sa disponibilité à intégrer un programme d'appui à la coopération transfrontalière dans le cadre du X<sup>e</sup> FED régional.

---

**Deuxième chantier :** appui à la formulation de politiques et à la mise en œuvre d'investissements par l'élaboration d'un Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Par le biais de la réalisation d'un Atlas régional sur les transports, les télécommunications, le coton, le riz, les langues, la population, les migrations, la santé, ou encore l'eau, le Club dans le cadre d'un chantier commun avec la CEDEAO nourrit les échanges et la réflexion en vue de **décisions concrètes tant en ce qui concerne les politiques de développement de la région que les investissements requis pour un aménagement productif et anticipatif du territoire.**

**Ce chantier consiste notamment à :**

- Établir les faits tels qu'ils ressortent de l'ensemble des sources d'informations et bases de données disponibles ;
- Situer l'Afrique dans les évolutions mondiales et l'Afrique de l'Ouest dans le contexte africain ;
- Faire ressortir des pistes d'action concrètes complémentaires au niveau régional; par exemple, la gestion transnationale des bassins cotonniers ou l'aménagement du territoire régional comme outil d'anticipation des mouvements migratoires.

↳ *Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité*

**En 2004, le CSAO a fusionné les dossiers Gouvernance et Conflits,** comme préconisé par les membres du Groupe d'Orientation des Politiques (GOP) en octobre 2003. Ces deux dossiers désormais regroupés, s'attachent à explorer les interactions entre les dynamiques des conflits et les modes de gouvernance en place ou en construction.

**La construction ou la consolidation de la paix et la démocratie, et la promotion de la sécurité en Afrique de l'Ouest requièrent plus que la seule résolution de conflits ponctuels.** Cela nécessite en effet d'aborder les dynamiques de transformation (démographiques, politiques, économiques, culturelles et institutionnelles) des sociétés ouest-africaines qui sont à l'origine des conflits actuels et influent sur les modalités de sortie de crise. **Les dimensions régionales et spatiales des conflits, liées aux flux**

**forcés de populations, au commerce illicite de matières premières et d'armes légères, aux liens entre élites politiques et groupes rebelles des pays limitrophes, sont autant de facteurs expliquant leur durée et diffusion aux niveaux local, national, transfrontalier et régional.** Les conflits violents ont des impacts très négatifs sur les systèmes sociaux et économiques, impacts qui touchent de manière plus aigüe les enfants, les jeunes, les femmes, les populations déplacées et les communautés.

**S'appuyant sur cette analyse, le CSAO et ses partenaires ont structuré leurs travaux autour des questions stratégiques suivantes :**

- Quelles sont les dynamiques des conflits en Afrique de l'Ouest et leurs modes de résolution ?
- Quels enseignements les acteurs tirent-ils des tentatives et processus de résolution des conflits récents et en cours ?
- Comment ces leçons pourraient-elles éclairer les stratégies et programmes de prévention des conflits, de sortie de crise et de développement durable ?
- Quelles sont les capacités endogènes de la région en matière de prévention des conflits et de gouvernance ?
- Comment les valoriser et les capitaliser en appui au développement des pays d'Afrique de l'Ouest ?
- Face aux dynamiques de transformation à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, quels ajustements pourraient être apportés aux modes de gouvernance actuels pour permettre aux sociétés africaines de bénéficier davantage de leur processus d'adaptation et de mieux affirmer leur positionnement au niveau global ?
- Comment le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance peut-il contribuer à la construction et la consolidation de la paix et la démocratie en Afrique de l'Ouest ?
- Comment impliquer les acteurs de la région dans sa prise en charge et sa matérialisation ?

**Le CSAO préconise une approche régionale qui décloisonne les acteurs et une articulation entre le post conflit et les politiques de développement pour obtenir des résultats durables.** Pour contribuer à la construction de la paix et la démocratie et valoriser les capacités propres de la région, **le CSAO favorise une approche basée sur le partenariat avec les acteurs institutionnels et de la société civile concernés et considère les Forums comme des lieux de rencontres et d'échanges permettant un décloisonnement et une mise en synergie des divers acteurs impliqués dans le devenir de la région.** Dans ce contexte, il apparaît indispensable que chaque société prenne conscience de sa spécificité, de son histoire, de ses capacités endogènes pour mieux faire face aux défis du présent et ainsi mieux préparer le terrain pour les générations futures.

A titre d'exemples, des résultats significatifs ont été atteints en 2005 dans les domaines suivants :

- Diffusion des analyses et des connaissances liées aux réalités de terrain;
- Mise en réseau des acteurs ;
- Impact sur les décisions et les politiques ;
- Concrétisation et développement du partenariat avec la CEDEAO sur les questions de gouvernance, de démocratie, de paix et de sécurité.

**Le CSAO a accordé une haute priorité au dialogue** politique dans la prévention et dans la résolution des conflits, mais aussi dans la construction de la démocratie et la bonne gouvernance. Cela s'est traduit par l'importance accordée et l'ampleur donnée au *Forum des partis politiques, des médias et de la société civile* organisé en juillet 2005 à Cotonou. Cette rencontre inédite a réuni quelque 300 participants de 18 pays de la région. Les acteurs ouest-africains étaient représentés dans leur diversité. Pour chaque pays, quatre partis politiques avaient délégué des représentants ; deux partis siégeant au gouvernement et deux partis d'opposition. La société civile de chaque pays était représentée par quatre personnes issues de la jeunesse, des femmes, des organisations de producteurs agricoles ou des syndicats, des ONG et /ou des leaders religieux et traditionnels. La représentation des médias répondait au même souci d'équilibre : chacun des dix-huit pays avait délégué un représentant des milieux officiels ou proche de l'État, et un autre issu des milieux indépendants, privés ou proches de l'opposition. Les partenaires au développement étaient venus nombreux se mettre à l'écoute des débats.

Cette diversité a permis de faire naître le débat entre des acteurs, protagonistes sociaux ou politiques, souvent confinés dans des espaces de dialogue cloisonnés. Le Forum a donné lieu à une Déclaration qui a été portée par la CEDEAO à la connaissance des Chefs d'État de la région pour suivi. **Il est prévu qu'en 2007, ce même type de Forum sera organisé par la CEDEAO avec la collaboration du CSAO.**

Le CSAO a contribué à la dissémination du **Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance** : le Forum de Cotonou, les multiples ateliers organisés en Afrique de l'Ouest, des réunions régulières avec les Ambassadeurs des pays d'Afrique de l'Ouest à Paris, des rencontres avec les médias, les réunions de l'OCDE ont permis de diffuser le contenu et les enjeux de ce texte fondateur.

**L'Initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance a donné lieu à un atelier organisé à Conakry** qui a regroupé plus de 60 participants provenant de 13 pays d'Afrique de l'Ouest. Il a permis de dresser un bilan sur l'état des lieux en matière de modes endogènes de gouvernance, de prévention des conflits et de médiation. Il a été une étape importante dans un processus participatif du CSAO qui se poursuit avec des chercheurs, universitaires, experts, membres de la société civile, femmes et gestionnaires engagés dans la gouvernance publique en Afrique de l'Ouest. Cette Initiative a donné lieu à un Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène à Ouagadougou en juin 2006.

**Dynamiques de sortie de crise** : Cette thématique a été déclinée dans une série d'actions complémentaires au Sénégal et en Guinée Bissau qui doivent contribuer à une meilleure connaissance de la perception, de l'expérience et des perspectives possibles pour les différents types d'acteurs impliqués. Ces actions visaient ainsi à participer à l'éclairage des partenaires au développement et des organisations régionales sur les approches, les stratégies et programmes à développer en appui aux facteurs favorisant la paix, la démocratie et le développement dans les situations de sortie de crise au niveau de la sous région.

## 7. Résultats escomptés et impact

---

Aucune structure, même si ses résultats ont été positifs pendant une période de trente ans, ne peut ignorer qu'elle se doit d'opérer dans une niche spécifique, de produire des résultats complémentaires à ceux d'autres structures, d'utiliser de manière efficace les fonds qui sont mis à sa disposition et de contribuer à la prise de décisions et la mise en œuvre de politiques et programmes d'investissement au service de l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité des populations à court et à moyen terme. Le Club ne fait pas exception.

Sans aller dans le détail, la revue des travaux du Club effectuée l'année dernière par l'Allemagne et le Canada a conclu de manière positive à la pertinence, à l'utilité et à l'efficacité de son positionnement et de son action. Il a été, par ailleurs, souligné que ses méthodes de travail contribuaient de manière significative à la mobilisation et au renforcement des capacités d'analyse, de décision et d'action des divers acteurs de la région.

Mais rien n'est parfait et des efforts additionnels doivent être consentis en matière d'information de l'ensemble des partenaires du Club sur ses travaux.

## 8. Partenariat avec la Commission Européenne

---

Au vu de ce qui précède et considérant leur rôle et mandat respectifs, le partenariat et la coopération entre la Commission Européenne et le CSAO pourraient porter sur chacun des quatre domaines de concentration retenus par le Conseil d'Administration du Club.

A titre d'exemples, les chantiers suivants offrent des possibilités :

- **Perspectives de développement à moyen et à long terme de la région** : La Commission a apporté un appui financier significatif à l'Étude WALTPS<sup>2</sup> publiée par le CSAO, la BAD et le CILSS au début des années 90. Cette étude majeure inspire encore aujourd'hui les travaux du CSAO et d'un grand nombre de partenaires ouest-africains et internationaux. Une nouvelle collaboration pourrait être envisagée, y compris sur l'avenir du secteur privé au regard notamment des objectifs et des potentialités des APE.
- **Sécurité alimentaire, maîtrise des ressources en eau, régimes fonciers, avenir du monde rural** : À travers son appui au CILSS, la Commission a joué un rôle majeur dans l'amélioration des outils de diagnostic de la sécurité alimentaire au Sahel. Elle est aujourd'hui un acteur majeur de l'aide d'urgence et de la gestion des stocks de sécurité, physiques ou financiers. Une contribution aux activités d'appui au Réseau de Prévention des Crises Alimentaires pourrait être envisagée.
- **Jeunesse, migrations, emplois, éducation, développement** : La Commission compte accorder aux enjeux migratoires une attention particulière dans la programmation du X<sup>e</sup> FED. Le CSAO apporte un appui à la CEDEAO afin de faciliter l'expression d'une vision ouest-africaine de ces enjeux. Un Atlas des migrations ouest-africaines coproduit par la CEDEAO et le CSAO est disponible et servira de base à cette démarche. Une collaboration pourrait être envisagée pour appuyer ce processus visant la prise en compte des positions ouest-africaines dans la programmation du X<sup>e</sup> FED régional sur le chapitre migrations.

---

<sup>2</sup> West Africa Long term Perspective Study.

- **Gouvernance, dynamique des conflits, paix et sécurité** : Depuis la chute du Mur de Berlin, l'Union Européenne fait l'expérience de l'importance de ces enjeux dans le processus d'intégration régionale. Le CSAO accompagne la CEDEAO dans une réflexion visant la prise en compte des dimensions régionales des programmes de gestion post conflits, en particulier les DDR. La Commission pourrait appuyer cette démarche.
- **Atlas régional** : Produit par chapitre <sup>3</sup>, cet exercice conjoint CEDEAO – CSAO met à la disposition des débats, réflexions et décisions des synthèses cartographiées des grands enjeux régionaux. La Commission a utilisé les résultats du Chapitre « Transports et Télécommunications » dans son Atlas des donateurs en Afrique de l'Ouest. Une collaboration plus systématique pourrait être envisagée.
- **Coopération transfrontalière** : Le 11 octobre dernier, lors d'une rencontre de Représentants du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest avec M. Stephano Manservisi, Directeur Général du Développement et des Relations avec les pays ACP et des Représentants du Parlement Européen et de l'Association des Régions Frontalières Européennes, M. Manservisi a fait une analyse positive de cette initiative et suggéré que les possibilités de financement de la Commission Européenne pourraient être explorées aux différents niveaux suivants :
  - Reliquats du IX° FED régional qui doivent être engagés avant la fin 2007. La Commission informera les délégations de Ouagadougou (pour l'UEMOA) et Abuja (pour la CEDEAO) de son appréciation favorable. Le CSAO évaluera avec l'UEMOA et la CEDEAO la possibilité d'affectation de ressources à la préparation et à la tenue de la conférence dans le cadre des reliquats IX° FED régional ;
  - Certaines lignes budgétaires, notamment la ligne « acteurs non étatiques et collectivités locales » qui fonctionnent selon le principe de l'appel à proposition. La Commission informera le service en charge de cette ligne budgétaire de son appréciation favorable. Le CSAO entrera en contact avec ce Service pour travailler sur les modalités d'une éventuelle soumission de proposition ;
  - Le CSAO et la Commission pourraient dans les prochaines semaines, travailler à l'établissement entre les deux institutions, d'une convention de partenariat ou toute autre forme d'accord inter-institutionnel permettant l'octroi de financement de la Commission à des initiatives spécifiques du Club à définir.

Les différentes possibilités relatives à l'identification de chantiers conjoints et à la contribution de la Commission Européenne à leur financement feront l'objet des échanges qui auront lieu le 19 octobre 2006 à Bruxelles lors de la rencontre que le Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, M. Louis Michel a bien voulu organiser avec M. Charles Goerens, Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et son Directeur, M. Normand Lauzon.

\* \* \*

---

<sup>3</sup> Les chapitres disponibles en octobre 2006 sont les suivants : les transports et les télécommunications, la zone écologique fragile des pays du Sahel, le coton, les bassins fluviaux transfrontaliers, les migrations et les langues. Les chapitres qui seront disponibles avant la fin 2006 sont : le pétrole et le gaz, la démographie, la santé et la pêche.